

_éditorial

L'agroforesterie, une façon de produire plus et mieux.

La prise de conscience récente du changement climatique, de l'épuisement des ressources fossiles ainsi que des pressions sur le foncier liées à l'augmentation de la population oblige le monde agricole à réfléchir sur ses orientations.

"Produire plus et mieux" : cela signifie imaginer des systèmes d'exploitation capables de satisfaire les besoins de l'humanité, limiter les risques écologiques et sanitaires, utiliser moins d'intrants provenant des ressources non renouvelables, tout en partageant l'espace pour mieux vivre ensemble.

Il s'agit d'un défi difficile qui doit mobiliser toutes nos énergies. C'est le sens du programme Objectif Terres 2020 annoncé par le Président de la République à Daumeray (Maine et Loire) le 19 février 2009.

Parmi les mesures qui composent ce programme, l'agroforesterie est en bonne place. Je note d'ailleurs qu'elle a également été citée dans les travaux du Grenelle de l'Environnement et qu'elle est reconnue dans le plan climat comme un moyen de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre et de stocker du carbone dans les sols.

Les études scientifiques viennent confirmer l'intérêt économique, environnemental et social de systèmes agronomiques intégrant l'arbre aux cultures ou aux prairies. Sous condition que les arbres soient bien choisis, bien localisés et bien entretenus, la production globale, agricole et forestière, s'accroît ainsi que la biodiversité et la qualité paysagère alors que diminuent le recours aux matières non renouvelables et les pollutions des eaux, des sols et de l'air.

Pré-bois, prés-vergers, haies, bosquets, alignements d'arbres, forêts pâturées, chaque région française est riche d'un patrimoine arboré agricole qui doit inspirer les agriculteurs pour trouver aujourd'hui les moyens de travailler avec l'arbre. L'agroforesterie est un excellent exemple qui prouve que l'arbre peut devenir une composante à part entière de systèmes de production agricoles contribuant au développement durable des territoires.

1^{er} juin 2009

Michel BARNIER
Ministre de l'agriculture et de la pêche